

Société | En Nouvelle Aquitaine, la population progresse moins vite qu'auparavant



Au 1er janvier 2016, on recense selon l'Insee 5 935 603 habitants en Nouvelle-Aquitaine, soit un gain de 160 000 personnes entre 2011 et l'année de référence. La région demeure toujours attractive. Le département de la Gironde qui concentre plus du quart de la population régionale, bénéficie de la croissance la plus forte (+ 1,4 % par an), à l'image d'autres départements qui accueillent une métropole. Son déficit naturel s'aggrave et on observe un vieillissement plus marqué à l'intérieur des terres; notamment en Creuse, en Corrèze et en Dordogne :

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) vient de publier les chiffres du dernier recensement connu, qui portent sur l'année 2016. Au 1^{er} janvier 2016, 5 935 603 habitants résident en Nouvelle-Aquitaine, soit 8,9 % de la population française, estimée à 66 361 658 ressortissants. La région reste la quatrième la plus peuplée, derrière l'Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Hauts-de-France.

La population régionale augmente de 0,6 % par an entre 2011 et 2016, un peu moins vite qu'entre 2006 et 2011 (+ 0,7 %). Les 160 000 Néo-aquitains supplémentaires résultent uniquement d'arrivées supérieures aux départs (solde migratoire apparent), puisque le solde naturel devient quasi nul entre 2011 et 2016. Le nombre de décès est légèrement supérieur au nombre de naissances. La Nouvelle-Aquitaine apparaît comme une des régions les plus attractives, derrière la Corse et l'Occitanie, mais aussi la plus pénalisée par la faiblesse de son solde naturel après la Corse.

La Gironde en tête

La Gironde qui concentre plus du quart de la population régionale, bénéficie de la croissance la plus forte (+ 1,4 % par an) avec 1 566 679 habitants. À l'image d'autres départements qui accueillent une métropole (Loire Atlantique, Haute-Garonne), la Gironde cumule solde migratoire et solde naturel positifs. Depuis 2011, la Gironde affiche une croissance annuelle de sa population de +1,4%, nettement supérieure à la moyenne nationale (+0,4%). Cette croissance est tirée par le solde migratoire qui s'établit à +1,1%, alors que le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) est de +0,3%. Par sa croissance démographique, la Gironde est le deuxième département le plus dynamique de l'Hexagone. On observe un renforcement de l'attrait métropolitain qui bénéficie surtout à la banlieue bordelaise. L'arrondissement de Bordeaux se situe au-dessus de la tendance du département, avec une croissance annuelle de +1,5% entre 2011 et 2016, à 950 099 habitants. Il faut noter que la commune de Bordeaux repasse la barre des 250

000 habitants (252 040 exactement de population municipale en 2016), après avoir connu une importante baisse dans les années soixante. Comme dans le reste de la France, la croissance démographique se concentre dans les grandes villes, leurs banlieues et leurs couronnes périurbaines : les aires urbaines de Bordeaux, Bayonne, Parentis en Born, Arcachon évoluent favorablement contrairement à Limoges, par exemple, qui perd des habitants.

Un vieillissement généralisé

Alors que sur la période 2011 à 2016, les départements des Landes, de la Charente-Maritime et de la Dordogne attiraient en proportion plus de nouveaux habitants que la Gironde, la tendance s'inverse aujourd'hui. En effet, si les soldes migratoires de tous les départements de la Nouvelle-Aquitaine demeurent positifs, confirmant l'attractivité de la région, tous sauf celui de la Gironde ralentissent. La Dordogne et le Lot-et-Garonne restent excédentaires en matière de flux migratoires même si l'apport diminue de moitié en cinq ans. La Haute-Vienne devient légèrement déficitaire. Dans la région, le nombre de décès dépasse désormais celui des naissances survenues au cours des cinq dernières années. Seules la Gironde et la Vienne enregistrent un excédent naturel. Dans les départements situés à l'est de la région, le vieillissement est plus marqué : le vieillissement de la population influe nettement en défaveur de la Creuse, de la Corrèze et de la Dordogne. En Creuse, entre 2011 et 2016, la population diminue de 0,5 % par an, en raison d'un solde naturel négatif (-0,8 %), non compensé par le solde migratoire positif (+0,3 %). Globalement, le nombre de décès augmente suite au vieillissement de la population et à l'arrivée de nouveaux habitants à des âges déjà avancés.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : SuperBass
Publié sur aqui.fr le 28/12/2018
[Url de cet article](#)